Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Le : 30/05/2025

Publication ou notification du: 30/05/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 26 mai 2025

Et:

Nombre de Membres : Afférents : 10 Présents : 8 Qui ont pris part au vote : 8
A l'unanimité 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 26 mai 2025 à 19 H 00, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20 mai 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte et sur le site Internet de la Mairie le 20 mai 2025.

<u>Présents</u>: Mme Violette FERNANDES Maire, Mme Vinciane HOLLIER, Mr Nicolas MILLET, Mr Bernard CHIVAILLE, Mr Michel VACHERON, Mr Jean-Claude LEBAS, Mr Nicolas ANCLIN

Excusé(s) ayant donné procuration : Mr Guy LACOUDRE à Mme Violette FERNANDES

Absents: Mme Ingrid YENK, Mr Paul DELUGE

A été nommé(e) secrétaire : Mr Nicolas ANCLIN

2025_0018 DELIBERATION POUR ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION 2025 A L'ASSOCIATION CAP BIO DIVERSITE

Madame le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention de l'association CAP BIO DIVERSITE :

Date de la demande : 10/02/2025 par Mme VAN QUANG Isabelle en sa qualité de Présidente Pièces jointes à la demande :

- Dossier de demande de subvention dûment complété
- Rapport financier pour l'année 2024
- Compte rendu de l'assemblée générale du 23/03/2025
- RIE

II y a lieu de se prononcer sur cette demande :

Considérant l'intérêt de l'activité de l'association;

- ➤ Après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal valide la demande de subvention de l'Association CAP BIO DIVERSITE pour un montant de 90,00 €.
- Dépense imputée en section Dépenses de Fonctionnement au compte 65748.
- Mandate Madame le Maire pour établir et signer tout document relatif à cette délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801543-20250530-2025 0018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2025

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme:

En mairie, le 30/05/2025

Le Maire,

Violette FERNANDES

Le Secrétaire de Séance Nicolas ANGLIN